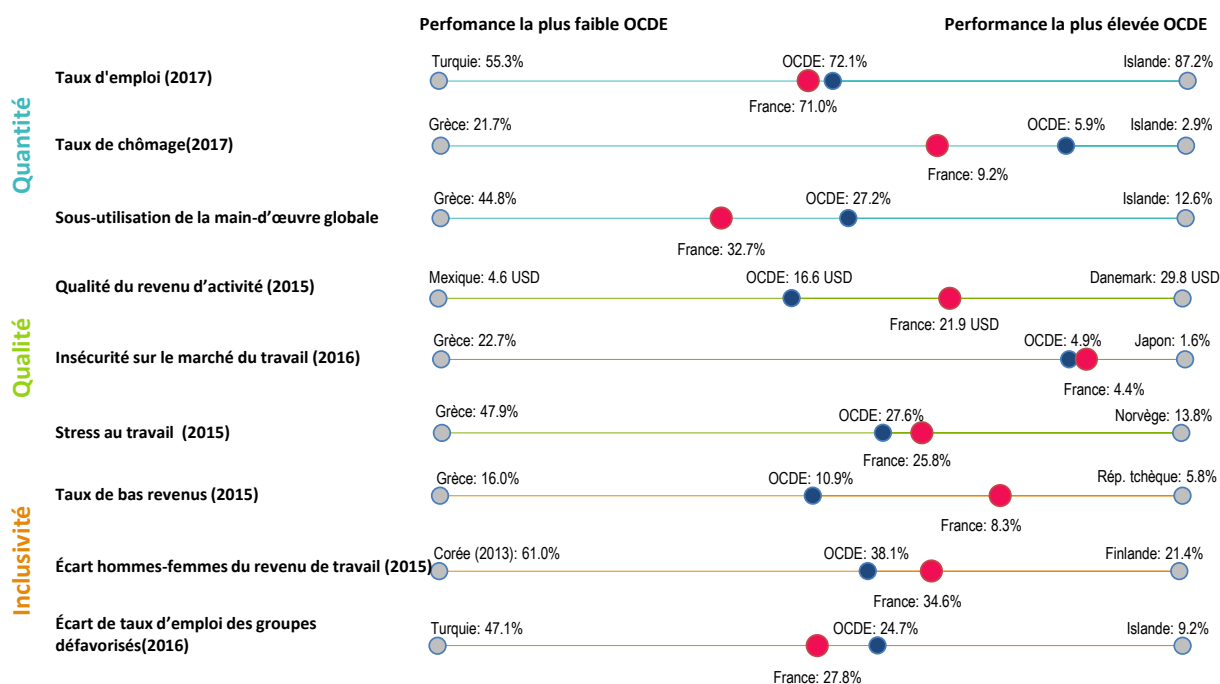


### Comment se classe la France ?

La révolution numérique, la mondialisation et l'évolution démographique transforment les marchés du travail au moment où les responsables publics sont aux prises avec une croissance atone de la productivité et des salaires et de fortes inégalités de revenu. La nouvelle Stratégie de l'OCDE pour l'emploi propose un cadre d'action complet et des recommandations en vue d'aider les pays à relever ces défis. Elle va au-delà de l'aspect quantitatif de l'emploi pour faire de la qualité des emplois et de l'inclusivité du marché du travail des priorités essentielles de l'action publique, tout en mettant l'accent sur l'importance de la résilience et de l'adaptabilité pour assurer le bon fonctionnement de l'économie et du marché de l'emploi, dans un monde du travail en mutation rapide.

**France : tableau de bord de la performance du marché du travail**



Notes : Taux d'emploi : proportion de la population en âge actif (20-64 ans) occupant un emploi (en %). Sous-emploi global : proportion des inactifs, des chômeurs et des travailleurs à temps partiel subi (âgés de 15 à 64 ans) dans la population (en %), hors jeunes (de 15 à 29 ans) poursuivant leurs études et n'occupant pas d'emploi. Qualité du revenu d'activité : rémunération horaire brute corrigée des inégalités en PPA en USD. Insécurité sur le marché du travail : perte financière escomptée liée au risque de perdre son emploi, en proportion des revenus d'activité antérieurs. Tension au travail : pourcentage de travailleurs occupant un emploi où se conjuguent un niveau élevé d'exigences professionnelles et des ressources insuffisantes pour y faire face. Taux de bas revenus : proportion de personnes en âge actif ayant un revenu inférieur à 50 % du revenu disponible médian équivalent des ménages. Écart entre hommes et femmes en termes de revenus du travail : différence entre les revenus d'activité annuels par tête des hommes et ceux des femmes (rapportée aux revenus d'activité par tête des hommes). Écart de taux d'emploi pour les groupes défavorisés : écart moyen entre le taux d'emploi des hommes d'âge très actif et celui de cinq groupes défavorisés (femmes avec enfants, jeunes qui ne suivent pas d'études ni de formation à plein temps, travailleurs âgés de 55 à 64 ans, immigrés, et handicapés), rapporté au taux d'emploi des hommes d'âge très actif.

### ÉVALUER LA QUANTITÉ ET LA QUALITÉ DES EMPLOIS, AINSI QUE L'INCLUSIVITÉ DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La nouvelle Stratégie de l'OCDE pour l'emploi propose un tableau de bord complet de la performance du marché du travail qui offre une vision d'ensemble des points forts et des points faibles des marchés du travail de différents pays, en allant bien au-delà des indicateurs standard fondés sur les taux d'emploi et de chômage. Il fournit des informations sur la quantité des emplois (emploi, chômage et sous-emploi global), la qualité des emplois (rémunération, sécurité sur le marché du travail, environnement de travail) et l'inclusivité du marché du travail (égalité des revenus, égalité femmes-hommes, accès des groupes potentiellement défavorisés à l'emploi). Certains pays enregistrent de bons résultats au regard de la plupart, sinon de tous les indicateurs, ce qui implique

qu'il n'y a pas d'arbitrage difficile susceptible d'empêcher les pays de réussir sur tous les fronts.

- Globalement, la France se classe dans le tiers inférieur des pays de l'OCDE en ce qui concerne les trois indicateurs relatifs à la quantité des emplois. Le taux d'emploi reste inférieur à la moyenne de l'OCDE. Les taux de chômage et d'inactivité sont structurellement élevés, en raison de la forte proportion de travailleurs peu qualifiés dont les perspectives d'emploi sont limitées, et des faibles taux d'emploi des jeunes et des travailleurs âgés.
- La France se classe au-dessus de la moyenne de l'OCDE en termes de qualité du revenu d'activité. La productivité et les



revenus du travail sont élevés, et le salaire minimum limite la dispersion des rémunérations horaires brutes. Grâce au régime d'assurance chômage et à l'aide sociale, les travailleurs français ne perdent généralement que 4.4 % de leur revenu en moyenne lorsqu'ils perdent leur emploi, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE (4.9 %). La tension au travail, caractérisée par des exigences professionnelles élevées conjuguées à des ressources limitées pour y faire face, est faible. Pour autant, le chômage de longue durée pèse sur un trop grand nombre de travailleurs. Qui plus est, la France compte une forte proportion d'emplois temporaires et de contrats de courte durée. Or ce type d'emplois est associé à une faible probabilité d'accéder à un emploi permanent et à la formation continue.

- Sur le plan de l'inclusivité, la France enregistre des résultats en demi-teinte. Le taux de pauvreté est largement en deçà de la moyenne de l'OCDE. Cela s'explique en grande partie par la redistribution opérée au moyen des prélèvements et des prestations. Néanmoins, les écarts de taux d'emploi de certains groupes défavorisés, comme les jeunes, les travailleurs âgés ou les immigrés, sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE. En revanche, l'écart entre hommes et femmes en termes de revenus d'activité annuels est inférieur à la moyenne. En particulier, l'écart salarial entre les sexes et le taux d'emploi plus faible des femmes ayant des enfants en bas âge restent importants, mais sont comparativement faibles par rapport à d'autres pays.

## CONDITIONS-CADRES PROPICES À LA RÉSILIENCE ET L'ADAPTABILITÉ

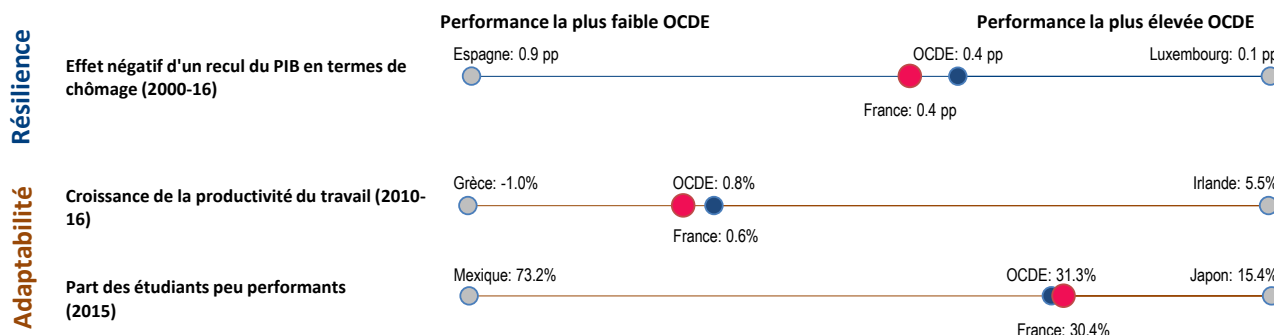
La résilience et l'adaptabilité du marché du travail sont essentielles pour encaisser les chocs économiques et tirer le meilleur avantage des nouvelles opportunités qui se présentent. La résilience est capitale pour limiter les coûts immédiats induits par les récessions économiques. La productivité du travail est une condition indispensable à une croissance dynamique de la production, de l'emploi et des salaires, et l'un des fondements de la croissance à long terme du niveau de vie. Enfin, les compétences influent de manière déterminante sur la productivité et les salaires de la main-d'œuvre, et renseignent sur l'aptitude à faire face aux défis de demain.

- La France se classe au-dessous de la moyenne de l'OCDE en termes de croissance de la productivité du travail et de résilience de l'emploi. Entre 2010 et 2016, les gains de productivité du travail en France ont été parmi les plus faibles de la zone OCDE, ce qui tient en partie à l'atonie de l'investissement, à la rétention de la main-d'œuvre et à la hausse des emplois aidés au profit des travailleurs peu qualifiés.
- La proportion d'élèves en difficulté scolaire est proche de la moyenne de l'OCDE. Toutefois, le système éducatif de la France est très inégalitaire, puisque les résultats scolaires des

élèves français sont étroitement liés au niveau d'études et à la situation professionnelle de leurs parents.

- Les réformes engagées récemment sur le front de l'emploi sont susceptibles d'améliorer la résilience et l'adaptabilité du marché du travail, tout en y réduisant le dualisme. Les réformes du travail de 2016-2017 facilitent la négociation collective au niveau des entreprises, réduisent l'incertitude juridique associée aux licenciements des contrats à durée indéterminée, simplifient la représentation des travailleurs et améliorent la prise en compte de la situation des petites entreprises dans les accords de branche. Leur mise en œuvre et la conclusion de nouveaux accords d'entreprise et de branche aboutiront à une évolution plus harmonieuse des salaires et de la productivité entre les entreprises, et inciteront ces dernières à embaucher en contrats à durée indéterminée. Les fonds supplémentaires octroyés à la formation des travailleurs peu qualifiés et des chômeurs, la refonte de la formation professionnelle et la place plus importante accordée à l'apprentissage permettront d'améliorer le niveau de compétences et l'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois.

### Conditions-cadres en France



Notes : Résilience : augmentation moyenne du taux de chômage sur 3 ans après un choc négatif de 1 % sur le PIB (2000-16). Croissance de la productivité du travail : croissance annuelle moyenne de la productivité par travailleur (2010-16). Proportion d'élèves en difficulté scolaire : proportion des élèves de 15 ans qui ne sont pas scolarisés dans le secondaire ou qui ont des résultats inférieurs au niveau 2 du PISA (%) (2015).